01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **4 juillet 2016** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Patrice Thériault
Siège #2 - Nelson Lacroix
Siège #3 - France Thibodeau
Siège #4 - Gaston Bourgault
Siège #5 - Karine Godbout
Siège #6 - Sylvain Chabot

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Nelson Lacroix et résolu de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2016-07 87

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Gaston Bourgault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point varia ouvert :

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  03.01 - Séance ordinaire du 6 juin 2016
04 - LÉGISLATION
  04.01 - Avis de motion - modification du code d'éthique des élus

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
05.01 - Acceptation des comptes
05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles
05.03 - Adoption des journaux
05.04 - Renouvellement du contrat d'entretien du photocopieur
06 - SÉCURITÉ INCENDIE
06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie
07 - RÉSEAU ROUTIER
07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante
07.02 - Demande à la Commission de toponymie - Chemin de la Rivière Noire
07.03 - Demande de paiement no. 1 - Reconstruction partielle de la route Bélanger et du 4e rang Ouest
07.04 - Adhésion aux Transporteurs en vrac
08 - HYGIÈNE DU MILIEU
08.01 - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant
09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante
09.02 - Point d'information - Politique familiale, Sylvain Chabot représentant
09.03 - OMH Saint-Adalbert - Révision budgétaire
09.04 - OMH Saint-Adalbert - Suivi du dossier de regroupement
10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant
10.02 - Offre de services - Étude pour hébergement
10.03 - Soumission pour l'automate de la station de pompage # 1
11 - TOURISME
11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante
12 - LOISIRS ET CULTURE
12.01 - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant
12.02 - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant
12.03 - Demande d'aide financière du comité des loisirs pour tournoi de balles
13 - PÉRIODE DE QUESTIONS
14 - VARIA
14.01 - Lettre de remerciements de l'École secondaire La Rencontre
15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2016-07 88

03.01 - Séance ordinaire du 6 juin 2016

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 juin dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Gaston Bourgault et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du

6 juin 2016, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

04 - LÉGISLATION

2016-07 89

04.01 - Avis de motion - modification du code d'éthique des élus

Le conseiller Sylvain Chabot donne avis de motion à l'effet qu'un règlement modifiant le code d'éthique et de déontologie des élus sera proposé pour étude et adoption lors d'une session ordinaire du conseil municipal.

Demande de dispense de lecture dudit règlement est également faite par la présente.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2016-07 90

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Patrice Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de

- 12 502,71 $ payable par chèques;

- 7 148,02 $ payables par paiements directs.

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillers Karine Godbout et Sylvain Chabot. Ces derniers ont apposé leurs initiales.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2016-07 91

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par France Thibodeau et résolu :

- que les comptes du mois de juin 2016, au montant total de 68 949,79 $ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

- Comptes payés 52 937,88 $
- Salaires nets versés 11 364,67 $
- Remises d'employeur 4 647,24 $

- Total 68 949,79 $

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2016-07 92

05.03 - Adoption des journaux

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par France Thibodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les journaux généraux suivants :

Journal général # CORR-05-04 : Correction des frais fixes de la conciliation bancaire de mai 2016

Journal général # EJ-05-12 à EJ-05-16 : Conciliation bancaire de mai 2016

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2016-07 93

05.04 - Renouvellement du contrat d'entretien du photocopieur

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Gaston Bourgault et résolu de renouveler, pour une période d'un an, le contrat de service du photocopieur Canon ImageRUNNER Advance 5030 portant le numéro de série GNG13086 :

- 0,0190 $ / impression N&B
- 0,1324 $ / impression Couleurs

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

Le directeur incendie Richard Gauvin demande à Sylvain Chabot conseiller responsable de la politique familiale ce qu'il désire que les pompiers fassent pour la journée de la famille. Ce dernier mentionne qu'il veut avoir le camion sur place dans le but de le faire visiter et de montrer les équipements également. Il n'y aura pas d'essai routier avec le camion étant donné le danger que ça pourrait créer de circuler avec plusieurs enfants sur place. Une photo-souvenir pourra être prise à cet effet et remise ultérieurement, si désiré.

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante

La conseillère responsable Karine Godbout mentionne qu'elle a eu une plainte concernant l'épandage du calcium liquide puisque certains rangs ont été faits avant ceux où il y a des habitants. Le directeur des travaux publics Normand Caron mentionne que le camion ne repasse pas sur ses traces de calcium et qu'ils ont fait le parcours en fonction des km de chemins et nb de litres à épandre. Cette dernière mentionne qu'afin d'éviter les critiques, la priorité pourrait être de mise dans les chemins

ayant des habitants. Ce dernier mentionne que c'est la première année que l'épandage se fait sur 2 jours puisque nous avons toujours 2 camions habituellement.

2016-07 94

07.02 - Demande à la Commission de toponymie - Chemin de la Rivière Noire

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande pour résidence permanente sur le chemin privé des chalets situés en bordure de la Rivière Noire;

CONSIDÉRANT QU'IL s'agit d'un chemin privé appartenant à monsieur Bernard Leclerc et que ce dernier nous autorise à lui donner un nom officiel;

CONSIDÉRANT QUE nous devons demander l'officialisation d'un nom à la Commission de toponymie afin de pouvoir donner des adresses civiques sur ledit chemin;

CONSIDÉRANT QUE le nom Rivière Noire est déjà utilisé à titre indicatif sur les fiches des propriétaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Chabot,

appuyé par Nelson Lacroix;

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert demande à la Commission de toponymie d'officialiser le nom suivant :

- chemin de la Rivière Noire.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2016-07 95

07.03 - Demande de paiement no. 1 - Reconstruction partielle de la route Bélanger et du 4e rang Ouest

CONSIDÉRANT QUE nous avons accepté la soumission la plus basse de Michel Gamache et Frères Inc. à 183 960,40 $ incluant toutes taxes applicables pour la reconstruction partielle de la route Bélanger et du 4e rang Ouest;

CONSIDÉRANT QUE le coût réel du contrat est de 253 506,98 $ incluant toutes taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE le dépassement des coûts est dû à la modification et l'ajustement des distances réelles ainsi qu'à l'ajout de certains travaux nécessaires;

PAR CONSÉQUENT,

il est proposé par Gaston Bourgault,

appuyé par Karine Godbout

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert accepte la demande de paiement no. 1 au montant de 228 156,28 $ (taxes incluses). Un montant de 25 350,70 $ (taxes incluses), équivalent à 10% du coût des travaux exécutés, est retenu dans le cadre de cette demande.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2016-07 96

07.04 - Adhésion aux Transporteurs en vrac

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Patrice Thériault et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert adopte les clauses administratives suivantes en matière de transport en vrac :

1- Lors de l'exécution d'un contrat pour la municipalité relativement à des fournitures ou à des travaux comportant du transport de matières en vrac, l'entrepreneur et ses sous-traitants doivent utiliser, en tout temps, pour le transport de matériaux en vrac, dans une proportion d'au moins 50 % en nombre des camions appartenant à des camionneurs résidents de la M.R.C. de L'Islet (et prioritairement de Saint-Adalbert ou à de petites entreprises de camionnage de la M.R.C. de L'Islet (et prioritairement de Saint-Adalbert, abonnés au service de courtage d'une association qui détient un permis de courtage sur le territoire de la M.R.C. de L'Islet, en vertu de la *Loi sur le transport (L.R.Q. chapitre T-12)*. Cette obligation s'applique au transport de toutes les matières en vrac, à partir de leur source originale et principale qui entrent au chantier, ainsi qu'aux matériaux d'excavation;

2- l'entrepreneur et ses sous-traitants qui n'utiliseront pas leurs propres camions dans la proportion restante de 50 % pour les cas énoncés aux paragraphes 1, devront faire appel aux services des camionneurs abonnés mentionnés au paragraphe 1;

3- dans le cas des travaux exécutés par la municipalité en régie interne, le transport des matières en vrac sera effectué en priorité par les camions de la municipalité (si applicable) ou à défaut, par les camionneurs mentionnés au paragraphe 1;

4- les tarifs applicables pour le transport de matières et de matériaux en vrac sont ceux déterminés au recueil des tarifs de camionnage en vrac du ministère des Transports du Québec.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant

Le conseiller représentant Gaston Bourgault souligne que madame Kim Blanchet a été embauchée à temps partiel pour remplacer madame Dany Vincent. Pour ce qui est de Dany Vincent, elle est de retour au travail depuis ce matin (5 juillet) en avant-midi pour la 1ère semaine et

ensuite à temps plein. Monsieur Jean-François Pelletier a été mandaté comme consultant en ressources humaines dans ce dossier.

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

Rien à signaler.

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Sylvain Chabot représentant

Tout est organisé et il y a présentement 147 cartes de vendues. Un panier de fruits sera offert à Guylaine Tremblay de la part de la municipalité pour sa convalescence et en guise d'hommage de la part des membres de la politique familiale.

2016-07 97

09.03 - OMH Saint-Adalbert - Révision budgétaire

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Gaston Bourgault et résolu d'accepter la révision budgétaire du 27 mai 2016 de l'OMH de Saint-Adalbert avec l'ajout de 3 000 $ au poste 64574 pour la construction de trappes d'accès à l'entre toit.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

09.04 - OMH Saint-Adalbert - Suivi du dossier de regroupement

La directrice générale Magguy Mathault souligne qu'il a été mention du fait que les MRC ont jusqu'au 1er juillet 2017 pour proposer une nouvelle structure de regroupement des OMH sur son territoire et ce, lors de la dernière rencontre à Montmagny avec l'ensemble des OMH de Montmagny, L'Islet et Bellechasse. Une tournée régionale se fera dans les prochaines semaines et mois afin de rencontrer les présidents d'OMH par le député Norbert Morin.

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant

Une rencontre a été tenue la semaine dernière avec la MRC de l'Islet mais ce dernier était absent et n'a pas eu le compte-rendu à cet effet.

2016-07 98

10.02 - Offre de services - Étude pour hébergement

CONSIDÉRANT QUE nous désirons poursuivre le développement du projet d'hébergement;

CONSIDÉRANT QUE ce projet fait suite au projet de restaurant et qui était une demande dans le sondage fait à la population;

CONSIDÉRANT QUE nous devons débuter par l'étude du projet et qu'à

cette fin, nous avons besoin d'un architecte;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par France Thibodeau,

appuyé par Nelson Lacroix

et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert accepte l'offre de services de Marie-Josée Deschênes architecte afin de réaliser l'étude de conformité pour transformer une partie de l'ancien collège, sis au 15, rue du Collège à Saint-Adalbert, en gîte au coût de 2 000 $ avant toutes taxes applicables. Il est également résolu de demander l'aide financière du CLD L'Islet et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière Magguy Mathault et/ou René Laverdière à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2016-07 99

10.03 - Réparation de l'automate de la station de pompage # 1

Il est proposé par Sylvain Chabot, appuyé par Gaston Bourgault et résolu d'autoriser Normand Caron à procéder à la vérification et réparation de l'automate de la station de pompage # 1 avec une entreprise qualifiée.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante

Une rencontre s'est tenue à St-Pamphile avec l'Office du tourisme. L'Office mise beaucoup sur le QUAD et il y a présentement 2 circuits dont 1 concerne le restaurant. Il aimerait que l'on créé un événement à cet effet. Une personne dans l'assistance mentionne le POKER RUN, cette dernière va vérifier les règles. Nous allons vérifier avec les assurances si nous pouvons offrir un hébergement temporaire lors d'événement. Pour ce qui est de l'affichage dans le sentier de motoneiges, il est toujours impossible de s'afficher dans les villages voisins selon le comité du club de St-Pamphile.

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant

Nous allons rediscuter avec le concierge Magella Bélanger pour l'achat du téléphone.

12.02 - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant

Le conseiller représentant Nelson Lacroix mentionne qu'il y a beaucoup d'inscriptions cette année et que les monitrices ne chôment pas. Pour ce qui est du filet, il ne pourra être installé pour le tournoi de balles puisqu'il fait partie de la demande de subvention.

2016-07 100

12.03 - Demande d'aide financière du comité des loisirs pour tournoi de balles

Il est proposé par Patrice Thériault, appuyé par Gaston Bourgault et résolu d'accorder la somme de 200 $ à titre d'aide financière pour l'organisation du tournoi de balles de Saint-Adalbert.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Demande dans l'assistance pour l'entretien de l'aménagement paysager en avant de l'enseigne de la salle municipale. Cette dernière est pratiquement cachée par les arbustes.

14 - VARIA

14.01 - Lettre de remerciements de l'École secondaire La Rencontre

La directrice mentionne que le conseil a reçu une lettre de remerciements pour notre participation financière au Gala Méritas.

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Nelson Lacroix, et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20.50 hrs

_____ _____

René Laverdière, maire Magguy Mathault, dir. gén. & sec. trés.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

_____

Magguy Mathault, directrice générale et sec. très.